



Mairie de Saulzet-le-Froid

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### PROCES-VERBAL

Séance du : 27/09/2024 à 10H30  
Lieu : Salle de la Mairie – Saulzet le Froid

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Saulzet le Froid, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19/09/2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour :

- 1- **Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 juillet 2024**
- 2- **Cession à l'amiable de voirie départementale dans le domaine public routier communal**
- 3- **Désignation délégué Secteur Intercommunal Energie Veyre-Monton**
- 4- **Choix Banque pour Emprunt**
- 5- **Amortissement Budget Assainissement et DM Budget Assainissement**
- 6- **Assiette coupe de bois 2025**
- 7- **Délibération cadence des Amortissements**
- 8- **Questions diverses**

LES PARTICIPANTS	
Nombre de membres en exercice	10
Présents :	7 Patrick PELLISSIER, Gérard BEAUDONNAT, Carine GARDET, Carine FONTAINE, Martine CHAUMET, Colette GUILLOUD, Philippe GUITTARD
Absents représentés :	1 Ophélie ROUX
Absents non représentés :	2 Jérôme PELLISSIER, Céline SILBERBERG
Participants à la réunion :	

---

✓ **Secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Carine FONTAINE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Ophélie ROUX a donné son pouvoir à Carine FONTAINE.

---

## 1. **Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2024**

---

<b>Pour</b>	8
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

---

## 2. **Cession à l'amiable de voirie départementale dans le domaine public routier communal**

---

Cela concerne l'entrée de Pessade et l'entrée de La Martre. Environ 150m chacun.

<b>Pour</b>	7
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	1

---

## 3. **Désignation délégué Secteur Intercommunal Energie Veyre-Monton (TE63)**

---

Suite à la démission de Jérémy GUITTARD, un nouveau délégué TE63 (Territoire Energie63) doit être désigné. Il a été décidé de demander aux absents à cette réunion s'ils sont intéressés par cette fonction. Point ajourné.

---

## 4. **Choix Banque pour Emprunt**

---

Afin de financer les travaux de voirie qui ont été réalisés par l'entreprise Coudert d'un montant de 167 000€ trois banques ont été sollicitées : Crédit Mutuel, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne. Deux ont répondu :

### CRÉDIT AGRICOLE :

- 100 000€ sur 12 ans, Taux 3,64 %. Remboursement annuel échéance de 10 433,84€
- 100 000€ sur 15 ans, Taux 3,77 %. Remboursement annuel échéance de 8 850,06€

### CAISSE D'ÉPARGNE :

- 100 000€ sur 12 ans, Taux 3,50 %. Remboursement mensuel soit annuel 10 241,36€
- 100 000€ sur 15 ans, Taux 3,62 %. Remboursement trimestriel soit annuel 8 669,08€

Monsieur le maire propose de retenir La Caisse d'Epargne pour une durée de 12 ans.

<b>Pour</b>	7
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	1

---

## 5. **Amortissement Budget Assainissement et DM Budget Assainissement**

---

Cela concerne l'amortissement assainissement.

<b>Pour</b>	8
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

---

## 6. Assiette coupe de bois 2025

---

Projet des coupes de bois pour 2025 :

- Forêt d'ESPINASSE: Cela concerne 2 parcelles pour un total de 240 m<sup>3</sup>
- Forêt PESSADE et LA MARTRE : Cela concerne 6 parcelles pour un total de 1 941 m<sup>3</sup>

Monsieur le maire propose d'accepter cette proposition :

<b>Pour</b>	8
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

---

## 7. Délibération cadence des Amortissements

---

Budget principal : 15 ans pour les dépenses supérieures à 1 000 €.

Budget eau : 30 ans pour les dépenses supérieures à 1 000 €.

Budget assainissement : délibération déjà prise.

<b>Pour</b>	8
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

---

## 8. Délibération subvention pour le Comité des fêtes

---

Rajout de cette délibération, à la demande de monsieur le maire, acceptée par l'ensemble des conseillers.

Une délibération doit être prise afin d'autoriser la mairie à verser une subvention de 700 € au bénéfice du Comité des fêtes.

<b>Pour</b>	8
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

---

## 9. Questions diverses

---

- Pignon salle des fêtes et huisseries de l'ancienne école : des devis vont être demandés à différentes entreprises afin de pouvoir solliciter des subventions.
- La carrière de Souverand, récemment réaménagée, et la plateforme de dépôt de branches de l'antenne de Saulzet vont être clôturées afin d'éviter les dépôts sauvages.

- Au prochain conseil, nous reverrons le tarif de location de la salle des fêtes pour les associations de la commune.
- Prévoir une réunion pour le bulletin municipal